

dossier mutation 2017

Je suis déjà adhérent Je souhaite adhérer

Discipline :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune

Tél : Portable.....

Email

Situation familiale au 01 septembre 2017

Célibataire Marié(e) PACS Divorcé(e) Veuf(ve)

Vie maritale avec enfant Vie maritale sans enfant

Nombre d'enfant(s) à charge de moins de 20 ans et/ou à naître

(si enfant à naître, déclaration de grossesse avant le 01/01/17)

Coordonnées de votre conjoint

Nom : Prénom

Adresse (si différente de la votre)

.....

Code postal : Commune

Profession En activité OUI NON

DOSSIER à retourner à

Christophe LAJOIE

URSEN-CGT EDUC'ACTION

3 Allée du Bois 14740 Saint-Manvieu-Norrey

Tél : 06 32 18 39 51 Email : sden14cgt-elucapa@orange.fr

la
cgt
ÉDUC'
ACTION
OCCASIONNELLES
formation,
éducation,

N° Code du veu	Libellé du veu en clair	Votre calcul	Elus CAPA
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Tableau d'aide au calcul du barème en fonction du type de vœu

Le barème ne s'applique pas		Echelon au 31.08.2016		Ancien-niveau de poste		Année TZR		Poste APV ou CLAIR passant REP+		Poste APV ou CLAIR passant REP		Poste APV ou CLAIR sortant du titre (dernière année)		Service sur postes partagés (communes non limitrophes)		Reclassement stagiaire*		Stagiaire ex-titulaire autre corps		Réintégration		Mutation au titre du handicap		Recon- version		Personnel enseignant dans une autre discipline à la demande de l'administration		Rapport- chement de conjoints		Mutation simulat- née agents conjoints		Années de sépara- tion pour le rappro- chement de conjoints		Rapport- chement de la résidence de l'enfant (ex- APU)		Enfants à charge		Mesure de carte scolaire		Person- nels affectés précé- demment à temps plein sur poste stable		TZR sur poste APV, CLAIR ou REP+ souhai- tant sa stabilis- ation*		Sportif de haut niveau en ATP		Profes- seur agrégé vœux lycé- unique- ment	
Établissement	7 pts par échelon (minimum 21 pts)/ Hors classe	10 Pts par an + 25 Pts par tranche de quatre ans		Voir ci-dessous		entre 5 et 7 ans ; 150 pts et 8 ans et + : 200 pts		entre 5 et 7 ans ; 100 pts et 8 ans et + : 150 pts		moins de 2 ans : 50 pts entre 3 et 4 ans : 75 pts entre 5 et 7 ans : 100 pts		80 pts après 5 ans de services effectifs 100 pts après 8 ans		4 ^e = 80 pts 5 ^e = 90 pts 6 ^e = 100 pts		1000 pts sur le Dépt. ancienne affectation		300 pts si précé- demment titulaire en éta- blissement		1000 pts en fonction de la Com- mission Acadé- mique ou 50 pts si RQTH, non cumu- lables		50 pts (si la recon- version est validée)		50 pts sur tout type de vœux dès la pre- mière année		30.2 pts		30 pts		50 pts pour 1 an 100 pts pour 2 ans 200 pts pour 3 ans 400 pts pour 4 ans et plus		30 pts		50 pts		20 pts par enfant		1500 pts*		80 pts		1000 pts		90 pts sur les vœux lycéés			
Commune																																															
Groupes de communes																																															
Département																																															
Académie																																															
Toute ZR d'un départe- ment																																															
Toute ZR de l'acadé- mie																																															

Sur le premier vœu commune ou groupement de communes y compris hors zone : 60 pts à partir de la 4ème année, 80 à partir de la 6ème et 110 pour 8 ans et plus

Complétez le tableau ci-dessous avec vos vœux et calculez le barème en vous aidant du tableau ci-dessus. * Voir les conditions exactes d'application du barème dans le BO spécial n° 6 du 10 novembre 2016 ou la note rectorale du 6 mars 2017

Attention : les bonifications familiales ne seront accordées que si vous demandez « Tout type d'établissement dans la zone »
 Pour les postes spécifiques (SPEA), voir conditions de barème dans la circulaire académique

SITUATION ADMINISTRATIVE

Activité Congé formation congé maternité Disponibilité congé parental autre

Affectation au titre de l'année 2016/2017 définitive

En établissement ou TZR

Nom et code de l'établissement

Affectation au titre de l'année 2015/2016 provisoire

Stagiaire ATP en établissement ATP en ZR stagiaire IUFM

Corps : Agrégé Certifié PEPS PLP CPE

Echelon au 31/08/16 ou échelon de reclassement

Dans quel cadre faites vous votre demande ?

Convenance personnelle Rapprochement de conjoint Vœu Préférentiel

APU, Garde conjointe ou alternée Personnel handicapé Réintégration

Mutation simultanée Poste à Exigence Particulière

Avez-vous déposé un dossier au titre du handicap ? Oui Non

En cas de rapprochement de conjoint : nombre d'années de séparation

Attention :

Dans le cadre du mouvement, votre dossier sera examiné par la Commission Paritaire Académique chargée de vérifier la conformité de vos vœux et de vos barèmes.

Pour toute réclamation concernant votre barème, vous devez donc vous adresser au Rectorat par écrit et prendre contact avec les élus paritaires de l'URSEN CGT pour qu'ils puissent défendre votre dossier.



Bulletin d'adhésion



C'est moi, c'est nous

Nom Prénom.....

Etablissement..... Corps.....

Adresse personnelle.....

Tél. E-mail.....

Je souhaite me syndiquer

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'URSEN-CGT : Christophe LAJOIE

3 Allée du Bois 14740 Saint-Manvieu-Norrey Email : sden14cgt-elucapa@orange.fr

